

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 20 JUIN 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 40/1928 :

Vote de subvention à la Société de Sauvetage en Mer (SNSM)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TIONOHOUE Sabrina (par Monsieur DAMOUR Kichena), KHELIF David (par Madame HOARAU Denise), PERIANAYAGOM Albert (par Madame FERDE Thérèse), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Richela), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), JETTER Régine (par Madame MALIDI Mariaty).

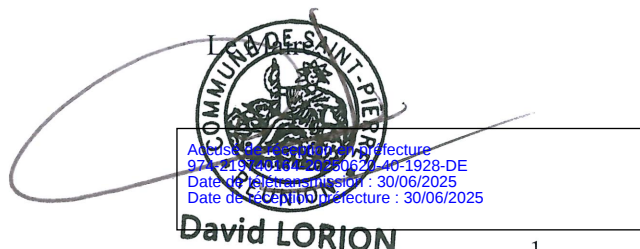
ABSENTS :

MM. BALZANET Jonhy, CADET André, MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 13 juin 2025.



Audat de l'Assemblée Municipale
972 19280004 20250620 40-1928-DE
Date de l'Assemblée Municipale : 30/06/2025
Date de l'Assemblée Municipale : 30/06/2025

David LORION

Affaire n°40/1928 : Vote de subvention à la Société de Sauvetage en Mer (SNSM).

Service Central Associatif - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) est une association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970 (Journal Officiel du 10 mai 1970).

L'association intervient essentiellement sur ces trois axes majeurs :

- La sauvegarde de la vie humaine en mer et sur les plages, le long du littoral ;
- La prévention du public contre les risques liés à la mer ;
- La formation du personnel nécessaire à leur mission.

La station de sauvetage en mer basée dans le port Lislet Geoffroy de Saint-Pierre intervient dans une zone comprise entre Saint-Leu et Sainte-Rose, sur une bande de 20 nautiques (37 Km).

Le Président de la station sollicite la Commune de Saint-Pierre pour l'attribution d'une subvention de 5 000 € au titre de l'exercice budgétaire 2025, afin d'assurer le fonctionnement opérationnel et administratif de la station.

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 028 65748 55 RE25000034

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien à cette action de service à la population,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER le vote d'une subvention de 5 000 € à la SNSM.**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un des adjoints délégués dans leurs domaines respectifs de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

